

Tarifs inscriptions
congrès annuel SFTA
journée de pédiatrie médicolégale SFPML
séminaire du réseau des CEIP-A

GRENOBLE 9 au 11 décembre 2020 WTC

*(L'inscription en ligne est effective depuis le 1^{er} mars 2020,
tous les tarifs seront majorés après le 15 octobre 2020)*

Le 28^{ème} congrès annuel de la **SFTA** est organisé sur 3 journées consécutives du mercredi 9 au vendredi 11 décembre avec un accueil des congressistes organisé dès 18H00 le mardi 8 décembre et comprendra une après-midi commune (DPC) le jeudi de **toxicologie en pédiatrie médicolégale** conjointement avec la Société Française de Pédiatrie Médicolégale (SFPML).

La 3^{ème} journée de pédiatrie médicolégale de la **SFPML** est organisée le jeudi 10 décembre 2020 avec une après-midi commune (DPC) de **toxicologie en pédiatrie médicolégale** conjointement avec la SFTA.

Le réseau des **CEIP-A** organise son séminaire annuel à Grenoble le jeudi 10 décembre et sera suivi le vendredi 11 décembre d'une **journée de congrès** conjointement avec la SFTA.

- Inscription congressiste 3 jours membre **SFTA/STC** avant le 15 octobre 2020 : 460 €
- Inscription congressiste 3 jours membre **SFTA/STC** après le 15 octobre 2020 : 560 €
- Inscription congressiste 3 jours non membre **SFTA/STC** avant le 15 octobre 2020 : 540 €
- Inscription congressiste 3 jours non membre **SFTA/STC** après le 15 octobre 2020 : 640 €
- Inscription congressiste 3 jours **jeune scientifique** (après acceptation candidature *)
entre le 1^{er} mars 2020 et le 15 octobre 2020 : 230 €
- Inscription congressiste 3 jours **partenaire industriel** (ayant choisi une action de sponsoring) : 420 €
- Inscription congressiste 3 jours gratuite pour **partenaire industriel** (stand ou workshop) après accord de la responsable de la régie Laurence Labat

***L'inscription congressiste 3 jours** comprend les actes du congrès, l'accès à la salle de conférence, les pauses cafés, les déjeuners du mercredi 9 décembre, jeudi 10 décembre et vendredi 11 décembre, la soirée sur le site de la Bastille du mercredi 9 décembre et la soirée de gala au Stade des Alpes du jeudi 10 décembre.*

- Inscription accompagnant : 240 €

***L'inscription accompagnant** comprend les déjeuners du mercredi 9 décembre, jeudi 10 décembre et vendredi 11 décembre, la soirée sur le site de la Bastille du mercredi 9 décembre et la soirée de gala au Stade des Alpes du jeudi 10 décembre.*

- Inscription congressiste 3 jours sur place : 1000 €

* **Le tarif jeune scientifique** est réservé au moins de 36 ans au 1^{er} janvier 2020 ayant un poste non titulaire, dans la limite de 20 places disponibles et après acceptation du dossier de candidature par le comité scientifique du congrès.

Il n'est pas obligatoire d'être membre de la SFTA ou de la STC pour candidater.

Les candidats doivent suivre la procédure suivante :

- soumettre un abstract pour communication affichée ou orale en premier auteur avant le 1^{er} mars 2020 selon les instructions disponibles sur le site de la SFTA
- avoir soumis un article en premier auteur dans la revue ToxAC avant le 1^{er} mars 2020 selon les instructions de l'éditeur Elsevier (<http://www.em-consulte.com/getInfoProduit/TOXAC/instructionsAuteurs/TOXAC.pdf>),

- envoyer par mail sa candidature au « tarif jeunes scientifiques congrès 2020» au secrétariat du congrès (HEysseric@chu-grenoble.fr) avant le 1^{er} mars 2020: avec une copie de l'abstract soumis, un court CV et la référence d'Elsevier indiquant la soumission d'article.

Le secrétariat indiquera l'acceptation ou le refus des candidatures au plus tard le 15 mars 2020.

Remarque : un article soumis pour bénéficier du tarif jeune scientifique du congrès 2019 ou pour une bourse au congrès Tiaft 2019 ne peut pas être pris en compte une seconde fois pour le congrès 2020 : tout candidat qui renouvelle une demande doit soumettre un nouvel article.

- Inscription journée **SFPML** du jeudi 10 décembre avant le 15 octobre 2020 : 110 €
- Inscription journée **SFPML** du jeudi 10 décembre après le 15 octobre 2020 : 170 €
- Inscription journée **SFPML** du jeudi 10 décembre **réservée internes ou étudiants** avant le 15 octobre 2020 : 60 €

*L'inscription journée **SFPML** du jeudi 10 décembre comprend les actes du congrès, l'accès le matin à la séance SFPML et l'après-midi à la salle de conférence, 2 pauses cafés et le déjeuner.*

- Inscription journée **SFPML** du jeudi 10 décembre + **soirée gala** avant le 15 octobre 2020: 190 €
- Inscription journée **SFPML** du jeudi 10 décembre + **soirée gala** après le 15 octobre 2020 : 250 €

*L'inscription journée **SFPML** du jeudi 10 décembre comprend les actes du congrès, l'accès le matin à la séance SFPML et l'après-midi à la salle de conférence, 2 pauses cafés, le déjeuner et la soirée de gala au Stade des Alpes du jeudi 10 décembre.*

- Inscription séminaire membres **CEIP-A** du jeudi 10 décembre + **journée congrès vendredi 11 décembre** avant le 15 octobre 2020: 250 €

- Inscription séminaire membres **CEIP-A** du jeudi 10 décembre + **journée congrès vendredi 11 décembre** avant le 15 octobre 2020: 310 €

*L'inscription séminaire **CEIP-A** comprend les actes du congrès, l'accès le jeudi au séminaire CEIP et le vendredi à la salle de conférence, les pauses cafés, les déjeuners jeudi 10 décembre et vendredi 11 décembre, et la soirée de gala au Stade des Alpes du jeudi 10 décembre.*

Modalités de règlement auprès de la société Com&Co

- Par carte bancaire
- Par chèque
- Par virement
- Par bon de commande

Conditions générales

- Toute inscription doit être réglée **avant le 8 décembre 2020**.
- Si le règlement n'est pas reçu avant cette date, l'inscription sera automatiquement annulée et le participant devra effectuer une nouvelle inscription au tarif 'sur place' à son arrivée au congrès.
- Les inscriptions congressistes à tarif membre ne seront validées qu'après vérification auprès de la SFTA ou de la STC du règlement de la cotisation 2020. Dans le cas contraire, l'inscription peut être annulée par les organisateurs selon les conditions d'annulation précisées ci-après.
- Toute inscription sera confirmée définitivement après réception du règlement.
- La facture correspondant aux prestations réservées est disponible sur le profil de chaque inscrit, dans les deux semaines suivant la réception du règlement.
- Toute annulation doit être signifiée par email à la société Com&Co. Pour toute annulation intervenant avant le 15 novembre 2020, des frais de traitement d'un montant de 50 euros seront déduits du montant total de l'inscription. Entre le 15 et le 30 novembre, un remboursement de 50 % sera effectué. Au-delà du 30 novembre, aucun remboursement ne sera effectué.